



SOMMAIRE :

- **Mildiou** : développement des repousses sur les tas de déchets non gérés.
- **Rejoignez le réseau de piégeage des limaces !**
- **Ne tardez pas à gérer vos tas de déchets.**
- **Rappel des consignes pour le stockage du plant et la plantation.**

OBSERVATIONS : 4 tas de déchets ont été observés cette semaine.

SITUATION DANS LA PLAINE :

Dans le Nord et le Pas de Calais, les précipitations régulières enregistrées depuis le début du mois de mars n'ont pas été favorables au démarrage des travaux des champs. Sur les 7 derniers jours, on enregistre des précipitations de 27mm en moyenne sur le Nord et le Pas de Calais (12 à 53mm selon les secteurs). Quelques rares semis de betteraves et de pois ont été réalisés. En pommes de terre les chantiers de préparation de sol et de plantation n'ont pas démarré, seules quelques routes de variétés précoces destinées à la vente directe ont pu être implantées avant ou entre les pluies (Vermelles, Carnin, ...). Les précipitations annoncées pour la fin de semaine ne devraient pas permettre de rentrer en parcelle avant un certain temps...

Dans les départements Picards, les plantations ne sont que très peu avancées. Seules quelques parcelles sur la Baie de Somme (à partir de début mars) ou à vocation vente directe primeurs sont plantées. Quelques parcelles en féculé ont également été plantées autour d'Amiens mais cela reste très sectorisé. Des essais de plantation ont eu lieu la semaine dernière qui se sont révélés non concluants du fait des conditions humides, que nous avons depuis quelques semaines désormais.

METEO :

Des précipitations assez soutenues sont annoncées à compter de jeudi et devraient perdurer une partie du week-end, accompagnées par une remontée des températures et des conditions venteuses. En début de semaine prochaine, nous devrions assister au retour d'un temps plus sec mais plus frais avec des températures avoisinant les 0°C en matinée.

Ces conditions climatiques ne devraient pas permettre le démarrage des plantations dans les jours qui viennent.

REJOIGNEZ LE RESEAU DE PIEGEAGE DES LIMACES !

Vous avez des dégâts dans vos pommes de terre à cause des limaces ?

Devenez piégeurs de limaces!

Le réseau de l'observatoire anti-limaces organise, en partenariat avec McCain, la Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, la société Pomuni et les Ets Carré, un réseau de surveillance de l'activité des limaces en pommes de terre sur votre secteur. Les observations hebdomadaires débutent à la mi-juin pour évaluer l'activité du ravageur et elles se poursuivent jusqu'à la récolte en septembre.

L'objectif étant d'estimer les populations présentes dans vos parcelles pour intervenir si le seuil indicatif de risque est atteint, afin d'éviter de constater des dégâts sur les tubercules à la récolte.

Chaque piégeur qui rejoint le réseau bénéficie d'une formation et du matériel de piégeage nécessaire (un kit de piégeage composé de 4 pièges, 4 jalons et un pluviomètre) qui est envoyé directement sur l'exploitation.

Les observations sont ensuite à réaliser une fois par semaine, le lundi matin (elles consistent à compter les limaces présentes sous les 4 pièges), afin de communiquer les résultats via une application à l'Observatoire.

En fin journée, chaque participants reçoit la synthèse de l'activité du jour par mail avec un accès directement à la cartographie en ligne des résultats ou via l'application.

Si vous avez déjà constaté des dégâts de limaces dans vos parcelles et que vous êtes intéressé par la démarche, contactez Christine HACCART—Chambre d'Agriculture Nord Pas de Calais— 06.74.35.36.52



MILDIOU:

Situation sur le terrain

Les tournées d'observation des tas de déchets et d'écarts de triage ont repris cette semaine.

Malheureusement, comme c'est le cas tous les ans, des tas de déchets non gérés sont observés dans la plaine à proximité de parcelles qui vont être prochainement emblavées en pommes de terre !

Cet hiver, les gelées de faible intensité n'ont pas ou peu affecté les tubercules restés au champ ou mis en dépôt dans la plaine. Des repousses commencent à se développer sur ces tubercules, ce sont des sources d'inoculum primaire qui permettent la survie des spores de mildiou durant l'hiver et leur dissémination dans l'environnement.

Dans les départements du Nord et du Pas de Calais :

4 tas de déchets et d'écarts de triage qui n'ont pas encore été gérés ont été observés cette semaine.

-2 tas présentent quelques petites repousses à Bourbourg (59) et Zutkerque (62).

-2 tas situés à Renescure et Ledringhem (59) ne présentent pas de repousses pour le moment.

N'attendez pas que la végétation se développe pour bâcher vos tas de déchets, il faut intervenir le plus rapidement possible, c'est primordial pour bien démarrer la campagne !!

Pourquoi et comment gérer les tas de déchets ?

Si rien n'est fait pour empêcher les repousses de faire leur apparition sur les tas, le mildiou pourrait s'y développer rapidement, ce qui va constituer **une source d'inoculum importante pour les parcelles situées à proximité**. En effet, les spores de mildiou, emportées par le vent, peuvent parcourir des distances d'environ 1km pour aller contaminer les jardins et les parcelles situés à proximité.

Il faut aussi savoir que le tas de déchets permet la conservation de nombreuses maladies comme la fusariose, la pourriture molle (*Erwinia spp*), la pourriture aqueuse (*Pythium spp*) ou les alternarioses. C'est également un refuge pour les doryphores et un réservoir pour les virus !!

Si vous êtes concerné, **ne tardez pas à bâcher vos tas avec une bâche noire de type "ensilage" pour empêcher le développement des repousses et protéger vos parcelles d'une arrivée précoce de l'épidémie**. Des précautions particulières sont à prendre, car l'écoulement de jus est important avec cette méthode.

Le tas devra être éloigné de tout point d'eau, de toute parcelle voisine de pomme de terre, se situer à plus de 10 m des chemins et être entouré d'une butte de terre.

La gestion des tas de déchets principalement constitués de tubercules pourra s'effectuer à l'aide d'un traitement à la chaux vive par un mélange aussi homogène que possible de chaux vive avec les déchets dans une proportion de une dose de chaux vive pour dix doses de déchets de pommes de terre (voir méthode et recommandations dans le BSV n°3).

Une gestion du tas en le recouvrant de fumier ou de terres de déterrage de betteraves peut également être envisagée.

Quelle que soit la méthode choisie, il faut surveiller régulièrement le tas pour vérifier que celui-ci ne présente aucune repousse et intervenir le cas échéant.



Tas de déchets non géré situé à Zutkerque (62). Présence de quelques petites repousses

Photo : C.Haccart—CA 59/62



Tas de déchets bâché (photo d'archive)

Photo : C Haccart CA 59 62

RAPPEL DES CONSIGNES POUR LE STOCKAGE DU PLANT ET LA PLANTATION :

Les consignes à respecter par le producteur pour le stockage du plant

- **Vérifiez l'état germinatif et la fermeté des plants** : la vigueur germinative peut-être contrôlée en plaçant vos tubercules à 16-18 °C,
- Stockez vos plants dans un **endroit aéré, à l'abri du gel, de la pluie et de l'humidité** ;
- **Stocker le plant dans un endroit sec, ventilé** pouvant permettre le réchauffement progressif et pour l'amener idéalement au stade point blanc.
- **Evitez un stockage prolongé en big-bag** (formation de condensation). Le big-bag est un emballage de transport et non de préparation de plants. Transvasez les plants du big bag vers le pallox ;
- **Eviter de provoquer des coups** sur le plant lors des différentes manipulations.
- **Evitez de manipuler les plants à basse température** (inférieur à 8°C) **ou humides** (condensation).

Quelques consignes à respecter à la plantation :

- Le sol doit être ressuyé sur 15 cm de profondeur,
- La température du sol doit être supérieure à 10°C,
- En plus d'un sol réchauffé, **pensez à réchauffer votre plant (8°C)**, afin d'éviter le développement de condensation sur les tubercules,
- **Bien identifier les lots de plants d'origine différente à la plantation** (marquez par un piquet),
- **Les plants doivent être secs** (attention de ne pas laisser vos plants entreposés en remorque et sous la pluie)



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Rédactrice et animatrice filière pour le secteur Nord-Pas de Calais : Christine Haccart - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél : 06.74.35.36.52)

Animateurs filière pour le secteur Picardie : Valérie Pinchon - FREDON Hauts de France (Tél : 03.22.33.67.11) et Pierre-Baptiste Blanchant—Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03.22.95.51.20)

Expertise Miléos : Anaïs Toursel - Arvalis Institut du Végétal (Tél : 03.22.85.75.60)

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau : Arvalis Institut du Végétal, Asel, M.Bossaert A2D, Cérésia, CETA de Ham, GR CETA du Soissonnais, CETA des Hauts de Somme, Chambre d'Agriculture de la Somme, Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Chambre d'Agriculture de l'Oise, Comité Nord, Coopérative de Vecquemont, Ets Coudeville-Marcant, Ducroquet Négoce, Expandis, Ets Charpentier, Coopérative la Flandre, FREDON Hauts-de-France, Le GAPPI, GC la Pomme de Terre, GITEP, Intersnack, IPM France, Ets Jourdain, Ets Loridan, Maison Lecouffe, Mc Cain, Nord Négoce, Pomuni France, Pom'Alliance, Réseau Vitalis, Sana Terra, SAS Sermaplus, Select'up, le SETAB, Soufflet Agriculture, Terre de France, Téréos Syral, TERNOVEO, Touquet Savour, UNEAL, Ets Vaesken.

Ferme des Tilleuls, Earl Deraeve, GAEC Fourdinier, M Henno, M Ruysen, M Caby, M Lefranc, M Gosse de Gorre, M Cannesson, M Dequeker, M Dequidt, M Clay.

Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél: 03.21.60.57.60) et Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03 22 85 32 11).